

COMITE SYNDICAL

DU 10 JANVIER 2018



Le 10 janvier 2018 à 17 heures 30, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 14 décembre 2017 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	32
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	25
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	6
6667 voix présents ou représentés :	8 004,71 voix

## PRESENTS

### Titulaires

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Christine GARNIER, Jérôme DUTRONCY, Laurent THOVISTE, Michelle VEYRET, Jean-Noël CAUSSE, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, Michel ROSTAING-PIUSSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté). Francis GIMBERT (à partir de 18 h 15), Pierre BEGUERY, Henri BAILE, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

### Suppléants :

Mmes et MM. Joël CAVRET, (Communauté de Communes du Trièves), Raphaël MOCELLIN, Jean-Yves BALESTAS, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

### ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Mme Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole),  
M. Michel OCTRU, (Grenoble-Alpes Métropole),  
M. Luc REMOND, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),  
M. Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),  
M. Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté),  
Mme Marie-Claire TERRIER, (Communauté de Communes du Trièves),  
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),  
Mme Laurence THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

### AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Catherine CHABERT, (DDT 38), Jean-François INARD, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Georges DÉRU, (Payeur Départemental), Paul BERTHOLET, (Ville de Gières), Benoît PARENT, Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Philippe AUGER, Olivier ALEXANDRE, Karine PONCET-MOISE, Amandine DECERIER, Cécile BENECH, Soizic GELINEAU, (stagiaire), (Etablissement Public du SCoT).

### PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Nicole BOULEBSOL, Michel OCTRU, (Grenoble-Alpes Métropole), M. Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), M. Eric SAVIGNON, Jean-Christian PIOLAT (Bièvre Isère Communauté), Mme Marie-Claire TERRIER, (Communauté de Communes du Trièves), Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Laurent THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Objet : Désignation des membres du bureau syndical**

COMITE SYNDICAL DU 10 JANVIER 2018

**DELIBERATION N° 18-I-I**

**DESIGNATION DE MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

Le président expose :

Selon les termes des statuts du syndicat mixte (**Article 14**) le Comité Syndical élit parmi ses membres un Bureau composé d'au moins cinq membres, dont le Président du Syndicat et le ou les Vice-Présidents, membres de droit représentant chacun un des secteurs du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le président propose à la suite de la vacance de délégations en Bièvre Valloire et Sud Grésivaudan de construire le bureau syndical sur une base de deux délégués par secteur dont un vice président par secteur.

Il est proposé de désigner ces délégués par vote à main levée

A ce jour le bureau syndical est composé comme suit :

Président : Yannik OLLIVIER

Métropole : Christine GARNIER, **vice-présidente** - présidente commission habitat

Métropole : Jérôme DUTRONCY, président commission environnement

Voironnais : Jean Paul BRET, **vice-président**

Voironnais : Luc REMOND, président commission déplacements

Grésivaudan : Laurence THERY, **vice présidente** - présidente commission évaluation

Grésivaudan : Pierre BEGUERY, président commission économie

Bièvre Valloire :

CC Bièvre Isère Communauté et CC Bièvre Est : à pourvoir 2 délégués  
dont un(e) vice – président(e)

Sud Grésivaudan :

CC SMVI : Jean-Claude POTIE  
à pourvoir un(e) deuxième délégué(e) et un(e) vice-président(e)

Trièves : Daniel NIOT, **vice-président**  
à pourvoir un(e) deuxième délégué(e) et un(e) vice-président(e)

Après en avoir délibéré :

- autorise la désignation par main levée des membres du bureau syndical
- désigne les délégués suivants au bureau syndical :

**Bièvre Valloire** : dont un(e) vice -président(e)

- M. Martial SIMONDANT
- M. Jean-Christian PIOLAT, vice-président
- Un représentant Bièvre Est : à désigner

**Sud Grésivaudan** : dont un(e) vice-président(e)

- M. Jean-Claude POTIÉ
- Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, vice-présidente

**Trièves** : dont un(e) vice-président(e)

- M. Joël CAVRET
- M. Daniel NIOT, vice-président

Le Président

Yannik OLLIVIER



Fait à Grenoble le, 10 janvier 2018